



FEUILLE D'INFORMATION MUNICIPALE

www.barneville-carteret.fr



Les vœux du Maire Jean-Luc Boussard

A chacune et chacun d'entre vous, le conseil municipal et moi-même présentons nos vœux les plus sincères de joyeux Noël et de bonne et heureuse année.

Devant les difficultés qui ne manqueront pas, mais aussi avec les grandes joies et les petits bonheurs qui seront là aussi, que 2011 soit une année de fraternité, de solidarité et de partage pour notre communauté municipale.

Cette fin Décembre est propice au bilan de l'année écoulée et à l'esquisse des perspectives prévisibles pour 2011. Nous nous sommes livrés à cet exercice lors d'une récente réunion d'information.

Nous en reprenons les grandes lignes pour toutes celles et ceux qui n'avaient pu y assister.

SOMMAIRE

Page 1:

Les vœux du Maire, la saison touristique, le déménagement de l'Office de Tourisme.

Page 2:

Le patrimoine, les travaux réalisés en 2010, les travaux pour 2011.

Page 3:

L'espace de jeux, le port.

Page 4:

Le casino, la zone du casino, la zone artisanale et commerciale, la gendarmerie, les HLM, les terrains SNCF, l'école.

Page 5:

Le secteur de Barneville-plage, la signalétique, la salle des Douits et le centre Eugène Godey, la WIFI, l'action sociale CCAS.

Page 6:

Le programme de lutte contre la précarité.

La saison touristique 2010

La saison 2010 a été bonne. Globalement les hôteliers et les restaurateurs sont satisfaits. Les statistiques de consommation d'eau et de collecte d'ordures ménagères en hausse attestent d'une augmentation du nombre de séjour en 2010.

Le nombre de visites dans les deux bureaux de l'Office de Tourisme de Barneville et Carteret reste stable ; le nombre de connections sur le site internet est en forte augmentation.

Côté animation, nos visiteurs sont de plus en plus demandeurs d'animations culturelles et festives.

Cette année, 14 expositions de peinture et sculpture ont été organisées Salle du Parc, 5300 visiteurs ont pu admirer les œuvres exposées. 21 concerts ont été organisés rassemblant 1500 spectateurs payants.

Les Fêtes de la mer, encore une fois ont été une grande réussite. Le Salon des Antiquaires a accueilli pour la première fois les métiers d'art, ce qui a permis de lui donner une nouvelle dynamique. Le Marché du Gourmand, plus ambitieux que par le passé, a été très apprécié des nombreux visiteurs. Pour la première fois cette année un Salon des Energies Renouvelables organisé le week-end de Pâques a permis à tous les professionnels du secteur de présenter les nouveautés dans leurs domaines respectifs.

Rappelons également les différentes manifestations organisées tout le long de la saison : théâtre de rue, festival du cerf-volant, raid d'aviron Jersey-Carteret, tournoi de tennis, tournoi de tennis de table, tournoi de football, tournoi de golf, tournoi de bridge, fêtes des Pirates à la Potinière etc.

Toutes ces animations n'ont été rendues possibles que grâce à l'implication de nombreux bénévoles travaillant en étroite collaboration avec les services municipaux.

De même les commerçants de la commune ont été parties prenantes de ces animations, que les uns et les autres en soient sincèrement remerciés.

Le déménagement de l'Office de Tourisme

Il sera, avant la saison 2011, transféré salle Reine Mathilde. Il sera ainsi plus visible et accessible aux personnes handicapées, il répondra mieux aux nouvelles exigences de la politique touristique qui s'inscrit de plus en plus dans le cadre du tourisme en Nord Cotentin. Les artistes professionnels ou amateurs familiers de la salle Reine Mathilde exposeront à l'avenir à la salle du Parc.

Le patrimoine

A noter la création d'une association qui aura pour vocation la préservation du patrimoine culturel et dont un des premiers chantiers sera de travailler à la conservation de la Chapelle Saint Louis. Les personnes intéressées pour participer à cette association peuvent se faire connaître.

Les travaux réalisés en 2010

Le **confortement de la falaise de la plage de Carteret** a été achevé avec la mise en place d'un cheminement en béton, montant des travaux 500 000 €.

Les **toitures de la salle des Douits et du Centre Eugène Godey** ont été refaites. L'école de musique a été entièrement rénovée et mise aux normes acoustiques.

La **nouvelle Station d'Épuration**, prévue pour 13 000 équivalents/ habitants est maintenant en service ; montant des travaux 4 000 000 €.

Les **travaux d'assainissement** ont été poursuivis :
réhabilitation de réseaux existants bd Gallieni et avenue des Grèves, mise en place de réseaux d'assainissement à la plage de Barneville (rues de la Grève d'Or, Pierre Curie, du Cotentin, Avenue de la Verdure, Bd des Ecréhous, les travaux rue de Jersey étant en cours de réalisation).

Des **travaux de voirie** ont été réalisés :
Rue des Pins (drainage et caniveaux), au lotissement du Val d'Or (rues Berthelot, Lavoisier, Rossini, Mozart, des Goélands, Branly, des Violettes), bd de l'Avenir, route du Hameau des Landes, rue des Courtes Pièces, accès lotissement EPR, rue du Valnotte (entre la rue du Bocage et l'avenue de la République), élargissement, trottoirs.

Le **quai Valmy** a été conforté et rénové. Il présente désormais pour les pêcheurs un lieu où ils sont en sécurité

Les travaux de **rénovation de la Salle de Sport** ont été entrepris. La couverture et l'isolation du toit sont terminées, l'isolation thermique périphérique est en cours et sera achevée en début d'année 2011.

Quatre terrains du club de tennis de Barneville-Carteret ont été entièrement refaits

Des **containers enterrés** ont été mis en place à la Plage, l'aménagement ne sera terminé qu'au printemps prochain lorsque la terre se sera bien tassée

Mise à disposition de la Communauté de Communes de deux salles dans les anciennes écoles du bourg de Barneville pour la création d'un local destiné aux jeunes.

Une étude thermique des bâtiments municipaux a été réalisée. A l'avenir nous pourrions envisager des travaux de chauffage permettant des économies d'énergie.

L'éclairage public a été installé ou rénové,

Rue du Cap, rue Delay, route de la Vieille Eglise, rue A de Tocqueville, Av de la Gerfleur, partiellement, et rue Saint Germain avec effacement du réseau pour cette dernière rue.

Les travaux pour 2011

Voirie

Rue du Dessous du Bourg, plateau ralentisseur rue du Valnotte/ rue du Bocage, pour le reste, le programme des travaux de voirie n'est pas encore arrêté.

Eclairage public

Effacement des réseaux rue Hauvet, de la place du Dr Auvret jusqu'au stade et rue Thierry d'Argenlieu

A la Salle de sport, installation d'un chauffage par aérothermie (de manière à assurer l'hiver une température de l'ordre de 12 à 14 degrés), réfection du sol sportif

Plage de Carteret, mise en place d'une rampe dans l'escalier de la Potinière ; étude de mise en place d'un passage piétons entre le fort et les dunes permettant d'accéder plus facilement à la plage située à coté de la digue et ceci sans détériorer l'espace dunaire.

L'espace de jeux

Un appel d'offre sera lancé en début d'année pour la mise en place d'un espace de jeux.

Le port

Extension portuaire

Le Tribunal Administratif de Caen dans son arrêt de juin 2008 a conditionné la poursuite du projet au résultat d'études d'impact sur la flore et la faune. Ces études menées sur une année environ par le « GEMEL NORMANDIE » (Université de Caen), sont terminées et le traitement des données est en cours, elles devraient nous permettre de repenser l'extension du port dans le respect de la faune et de la végétation. Il reste que cette extension portuaire devra recevoir l'aval du plus grand nombre, ce qui entraînera peut-être des modifications par rapport à l'approche initiale. Tout ceci se fera en concertation avec les services du Conseil Général.

Port à sec

Après un appel d'offre à maîtrise d'œuvre, une société a été retenue qui va maintenant finaliser le projet.

Débarque pêche

Ce projet avance, des financements sont trouvés, il devrait aboutir avant fin 2011. Rappelons que sans débarque pêche il n'y aurait plus de pêcheurs sur Carteret

Station de carburant

Cette station sera installée sur le quai Valmy. Les études sont pratiquement achevées et nous organisons le financement. Ce projet sera sans doute réalisé en 2012

Fret

Une activité nouvelle de transport de fret a vu le jour en 2010, 7 000 tonnes ont été transportées, cette activité devrait prendre de l'ampleur en 2011

Liaisons maritimes

Il y a 20 ans, le port de Carteret représentait un trafic de plus de 100 000 passagers avec les îles Anglo-Normandes. En 2009 ce nombre était de 30 000, pour passer à 18 000 en 2010. La municipalité s'est vivement émue de cette situation. Nous venons d'apprendre de la part du Conseil Général que, pour 2011, la liaison, en accord avec les autorités jersiaises, sera progressivement rétablie avec Gorey et, nous l'espérons avec Sercq et peut-être Guernesey. De même nous avons été informés du doublement, en 2011 des rotations à partir de notre port. C'est un début, car nous sommes déterminés à rechercher d'autres améliorations puisque nous continuons de penser que Barneville-Carteret dispose de tous les atouts pour le trafic maritime avec la côte est de Jersey, Sercq et Guernesey. En raison de ces atouts, et en concertation avec le Conseil Général, nous espérons bien attirer pour ce trafic de nouveaux investisseurs.

Règlement du port

Depuis sa création, les choses ont évolué dans le fonctionnement du port. Nous avons rédigé en concertation avec le Conseil Général un nouveau règlement de police dont une partie rappelle et complète un certain nombre de règles voulues par nos prédécesseurs pour assurer toujours plus de clarté et de transparence dans la gestion du port. Tout en renforçant ces règles, le nouveau règlement clarifie un certain nombre de sujets tels que par exemple, les droits des conjoints des titulaires d'AOT, ou encore ceux des copropriétaires. Rappelons que les listes d'attentes sont consultables au Bureau du Port.

Réfection de la porte du bassin de plaisance

Il nous a fallu, cette année procéder à la remise en état de la porte du bassin à flot, ceci n'était pas prévu et a eu un impact significatif sur le budget du port

Maison du Nautisme

Cette Maison du Nautisme sera implantée entre le port des Américains et la Capitainerie, ce projet, porté par la Communauté de Communes, avance. Le 9 novembre, une réunion s'est tenue, y participaient : le Président de la CCCI, un représentant de la municipalité de Barneville-Carteret, la Présidente du club d'Aviron, le Président du club de Voile et un architecte du C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Cette réunion a été très constructive. On peut légitimement penser que nous inaugurerons cet équipement indispensable à la fin de l'année 2012.

Le casino

La Délégation de Service Public concédée pour le projet du Casino en 2007 avait une durée de trois ans. Elle est donc devenue caduque car n'ayant pas connu un commencement de mise en œuvre. Un nouvel appel d'offre va être lancé pour trouver un nouvel opéra-

La zone du casino

Cette zone, est principalement privée puisque la plupart des terrains appartiennent à des particuliers. Ceux-ci sont en contact avec plusieurs promoteurs ou investisseurs qui sont très intéressés par ce site et proposent d'y développer des résidences hôtelières en mettant l'accent sur la détente et le loisir, à proximité du port, du golf et des plages de la commune. S'ajouteraient à cela un complexe destiné à accueillir toute l'année des séminaires.

De sorte que l'on peut espérer sur ce lieu une activité débordant très largement les périodes de vacances scolaires il est permis de penser que cette « zone de loisirs » pourrait devenir un important maillon de notre économie et un maillon tout court reliant les trois pôles de la commune.

La zone artisanale et commerciale

Dans les 2 ans, un giratoire sera créé par le Conseil Général sur la rocade face à Carrefour Market

La gendarmerie

Le projet de nouvelle gendarmerie progresse. Comme on le sait, cette nouvelle gendarmerie sera installée en contrebas de la salle de sports probablement en 2012. Ceci doit permettre à la commune de récupérer le terrain de l'actuelle gendarmerie pour y développer un centre médical regroupant les médecins, les infirmières, les kinésithérapeutes etc...

Les HLM

Même si notre commune a été et demeure exemplaire en termes de logements sociaux, nous devons faire face, aujourd'hui, à des besoins non satisfaits touchant des locataires très modestes, familles monoparentales, célibataires ou jeunes retraités qui aspirent à de petits logements (une ou deux pièces) Nous étudions par conséquent la création d'un ou deux petits immeubles qui seront situés à Barneville, près de la nouvelle gendarmerie et susceptibles de répondre à cette demande spécifique pour des loyers très modestes.

Cette réalisation devrait intervenir dans les deux ans qui viennent

Afin d'attirer, autant que possible, des jeunes ménages sur la commune, nous travaillons aussi à l'aménagement d'un terrain rue du Bocage à Carteret destiné à la construction d'une quinzaine de maisons correspondant aux normes de l'accession à la propriété.

Les terrains SNCF

Les négociations pour le rachat des terrains se poursuivent, nous avons deux interlocuteurs sachant qu'une partie des terrains appartient à la SNCF et le reste à RFF. L'activité du Petit train se poursuivra. S'agissant de la voie ferrée, en accord avec les quatre communes concernées (Barneville-Carteret, Saint Jean, Saint Georges et Portbail), et avec l'aide de notre Conseiller Général, nous avons négocié avec le Conseil Général son acquisition par celui-ci qui remettra ensuite la voie à la disposition des communes.

Parallèlement à cette voie, le Conseil Général se propose de prendre en charge la construction et l'aménagement d'une voie verte reliant Barneville-Carteret à Portbail réservée aux piétons, vélos et cavaliers. Cette voie verte qui aboutira au port de plaisance de Carteret reliera donc celle-ci à Carentan, la voie verte Portbail Carentan existant déjà.

L'école

Ce projet de 850 000 Euros arrive dans sa phase de mise en œuvre, il permettra la construction en 2011 et 2012 d'une salle de motricité destinés aux petits, d'une classe supplémentaire, avec la possibilité d'en construire deux autres en fonction des besoins, d'un préau sur la cour de récréation, ainsi que le doublement du réfectoire.

Le secteur de la plage de Barneville

Nous sommes déterminés à faire des aménagements sur ce secteur dont la plage est magnifique de façon à ce qu'elle ne soit plus le parent pauvre de celle de Carteret. Ces aménagements qui supposent une concertation déjà engagée avec les habitants du secteur de Barneville plage seront coordonnés avec l'action annoncée de l'Etat, soucieux de renforcer les défenses contre la mer.

La signalétique

La signalétique de la commune va être revue et complétée. Un appel d'offre va être lancé. Une entreprise spécialisée sera retenue en début 2011 pour une mise en place progressive qui commencera avant l'été.

La salle des Douits, le centre Eugène Godey

Une étude concernant les nuisances sonores, et la climatisation est en cours sur ces deux bâtiments. Nous allons étudier les diverses solutions techniques et mettre en place un phasage des travaux afin de pouvoir commencer rapidement à apporter un début de solution aux problèmes rencontrés.

Wifi

Deux bornes supplémentaires seront installées avant l'été 2011, à la plage de Barneville et au port de Carteret.

L'action sociale CCAS

Le CCAS est composé de 8 membres, 4 élus (Mmes Bleicher, Gimenez-Grenier, Lambard et Leclerc) 4 représentants des différentes couches de la société, familles, personnes âgées, handicapées, associations caritatives (Mmes Flambard, Travers, Mrs Carrée et Dubost) plus Mr Le Maire Président de droit avec voix prépondérante si égalité dans les votes.

Le Budget du CCAS pour 2010 est de 11.600Euros.

Le CCAS intervient en aide d'urgence : en attendant une aide plus ciblée, nous accordons des bons d'alimentation pour tenir jusqu'à la rencontre avec un travailleur social. Ces cas, toujours dramatiques, sont heureusement assez rares.

Au quotidien, 2 élus et 1 rédacteur gèrent ces problèmes.

Les réunions du CCAS ont lieu environ tous les 2 mois, nous étudions des demandes d'aides reçues des assistantes sociales ou des demandes de gens rencontrés par l'une d'entre nous. Ce sont presque toujours des demandes concernant les factures d'eau, d'électricité et la cantine.

Pendant 8 mois de l'année nous nous occupons d'instruire les dossiers concernant la Banque Alimentaire, organisme qui grâce à des bénévoles prépare des colis alimentaires pour les personnes à faibles revenus. Cela nous donne l'occasion de discuter avec elles, de les laisser parler de leurs problèmes et de voir leurs perspectives d'avenir. La Banque Alimentaire concerne à peu près 40 personnes/mois

Le CCAS gère également le Foyer Résidence la Gerfleur ; les loyers, les petits problèmes quotidiens, la mise à jour de la liste d'attente.

Période hivernale 2010 2011

Mr Le Préfet nous a rappelé les devoirs des Mairies en général et des CCAS

La circulaire du 15 octobre dernier prévoit un certain nombre de mesures mises en œuvre par le Département afin de respecter l'impératif "**zéro demande de mise à l'abri non pourvue par manque de place**"

Un numéro important à connaître le **115**, service d'accueil téléphonique destiné aux sans abri.

En cette période de grands froids nous devons rester vigilants et signaler les cas de détresse auprès de la Mairie qui se chargera de les transmettre auprès des différents partenaires.

Le programme de lutte contre la précarité

Isolation des combles : aide du Conseil Général

Le Conseil général, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et l'EDF s'associent pour vous permettre d'isoler, à titre gratuit, vos combles perdus.

Un logement mal isolé peut consommer jusqu'à 4 fois plus que nécessaire pour le chauffer.

L'isolation thermique est un moyen efficace pour :

- diminuer vos factures de chauffage
- accroître le confort de votre maison en hiver comme en été

Coût pour le foyer bénéficiaire 0 € les travaux sont financés par l'ANAH, le Conseil général de la Manche et l'EDF

Qui va intervenir ? Un conseiller, spécialisé dans l'étude et l'information sur la rénovation de logement, prendra contact avec vous et vérifiera si la technique utilisée est compatible avec vos besoins.

Quels travaux seront effectués ? Une fois d'accord sur le projet, une entreprise de travail adaptée se déplacera chez vous pour la réalisation. Ce sera la technique d'insufflation de laine de roche sur le plancher de vos combles qui sera mise en œuvre.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette rénovation gratuite ?

Votre situation

- Vous êtes propriétaire de la maison que vous occupez
- Vous disposez de ressources modestes et êtes éligible aux aides du fond de solidarité pour le logement (FSL)
- Vous connaissez ou avez connu des difficultés pour régler vos factures de chauffage

Votre logement

- Votre maison comporte des combles perdus, c'est-à-dire des locaux situés sous un toit incliné, non habités, non chauffés et non destinés au stockage
- Ces combles sont accessibles par l'intérieur (une simple trappe suffit)

Contact:

Conseil général de la Manche
DGA-Solidarités départementales
Service des solidarités et du logement
50050 Saint-Lô cedex
Tél. 02 33 77 72 50

L'inauguration par le Préfet de la Manche des projets récemment réalisés (confortement de la falaise de Carteret, construction du lotissement destiné aux employés de l'EPR, réfection et isolation de la Salle de Sports) qui devait avoir lieu le 3 décembre 2010 est reportée fin janvier ou début février 2011.

La date exacte sera communiquée dès qu'elle sera connue. Tous ceux qui sont intéressés par ces réalisations sont cordialement invités à cette cérémonie.

www.barneville-carteret.fr

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique